

GROUPE TANGER MED



**POLITIQUE QUALITÉ,
HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET
ENVIRONNEMENT**

Mai 2026

SOMMAIRE

I- PRÉAMBULE	3
II- AXES STRATÉGIQUES ET ENGAGEMENTS	3
01. Qualité : garantir l'excellence opérationnelle et satisfaction des parties prenantes	3
02. Hygiène : garantir des conditions de travail saines et maîtrisés	3
03. Sécurité : prévenir les risques et protéger les personnes et les biens	4
04. Environnement : maîtriser les impacts et contribuer à la transition durable	4
III- GOUVERNANCE ET PRINCIPES D'APPLICATION	4
IV- PÉRIMÈTRE D'APPLICATION	5
V- RÉVISION ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE	5
VI- APPROBATION DE LA POLITIQUE	5

I-PRÉAMBULE

Au sein du Groupe Tanger Med, la Qualité, l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement constituent des dimensions indissociables de la performance durable et de l'excellence opérationnelle. Intégrées au cœur de l'ensemble de nos activités, elles traduisent une exigence constante : opérer de manière fiable, responsable et maîtrisée, dans le respect des personnes, des biens et des écosystèmes.

Dans cette dynamique, la sécurité demeure une valeur fondamentale et non négociable, tandis que la qualité de service, la préservation de la santé et de l'hygiène, ainsi que la protection de l'environnement s'inscrivent comme des priorités stratégiques à tous les niveaux du Groupe.

S'inscrivant dans la continuité des systèmes de management intégrés déjà déployés au sein de ses entités, le Groupe Tanger Med réaffirme son engagement en faveur d'une démarche QHSE fondée sur la conformité, la maîtrise des risques et l'amélioration continue.

II- AXES STRATÉGIQUES ET ENGAGEMENTS

Le Groupe Tanger Med structure son engagement autour des quatre piliers fondamentaux de la QHSE, qui traduisent sa volonté d'assurer une performance opérationnelle maîtrisée, responsable et durable.

Ces engagements constituent le socle de référence guidant l'ensemble des activités et des pratiques à l'échelle du Groupe.

01. Qualité : garantir l'excellence opérationnelle et satisfaction des parties prenantes

Le Groupe Tanger Med s'engage à délivrer des services conformes aux meilleurs standards internationaux, en assurant la fiabilité, la fluidité et la performance de ses opérations.

Cette exigence se traduit par :

- la maîtrise des processus opérationnels et la standardisation des pratiques
- l'écoute des clients et la prise en compte de leurs exigences contractuelles
- l'intégration des exigences qualité dans les décisions, les projets et les investissements
- le respect des exigences légales, réglementaires, contractuelles et normatives applicables.

02. Hygiène : garantir des conditions de travail saines et maîtrisés

Le Groupe veille à assurer un environnement de travail conforme aux exigences d'hygiène et de santé, en maîtrisant les expositions professionnelles, en garantissant la salubrité des installations et en prévenant les risques sanitaires.

Cet engagement repose sur :

- la prévention des risques sanitaires et des expositions professionnelles
- la mise en place de conditions de travail adaptées aux exigences des activités
- la tolérance zéro vis-à-vis de tout comportement susceptible de porter atteinte à la santé ou à la dignité des personnes
- la prévention des maladies professionnelles et la gestion des situations sanitaires spécifiques.

03. Sécurité : prévenir les risques et protéger les personnes et les biens

Le Groupe déploie une démarche structurée visant à prévenir les accidents du travail, les incidents opérationnels et les situations dangereuses.

Cette démarche s'appuie sur :

- l'identification proactive des dangers et l'évaluation des risques sur l'ensemble des activités
- la mise en œuvre de mesures de maîtrise adaptés
- le principe de responsabilité partagée
- le renforcement des dispositifs de sûreté et de sécurité des infrastructures et des zones opérationnelles
- l'analyse des incidents et quasi-accidents, le partage des retours d'expérience et la formation continue des collaborateurs.
- le développement des compétences, la formation aux situations critiques et l'implication active des équipes, en appui à une culture sécurité durable.

04. Environnement : maîtriser les impacts et contribuer à la transition durable

Conscient de son rôle en tant qu'acteur majeur du commerce et de la logistique internationale, le Groupe Tanger Med s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et à contribuer activement aux enjeux de transition énergétique et écologique.

Cet engagement se traduit par :

- l'intégration des enjeux climatiques dans les orientations stratégiques
- la prévention des pollutions et la protection des milieux naturels
- l'optimisation de la consommation des ressources, notamment énergétiques et hydriques
- la gestion et la valorisation des déchets
- la maîtrise des aspects environnementaux significatifs liés aux activités.

III- GOUVERNANCE ET PRINCIPES D'APPLICATION

Dans ce cadre, le Groupe s'appuie notamment sur des instances dédiées, telles que les Comités d'Hygiène et de Sécurité, réunissant les parties prenantes concernées (médecine du travail, ressources humaines, représentants du personnel et responsables QHSE), afin de renforcer la maîtrise des risques professionnels et la prévention.

Ces instances contribuent à l'identification et à l'évaluation des risques, au suivi de la conformité réglementaire, à l'amélioration des conditions de travail, au développement de la culture de prévention et à la promotion d'initiatives en matière de sécurité et de santé au travail.

Le Groupe définit les orientations générales et les principes directeurs, tandis que les filiales assurent la déclinaison opérationnelle en fonction de leurs spécificités. Cette approche permet de capitaliser sur les pratiques en place, tout en amorçant une dynamique de convergence à l'échelle du Groupe.

Dans cette perspective, le Groupe engage une démarche visant à :

- structurer la gouvernance QHSE
- harmoniser les indicateurs
- assurer une veille réglementaire et normative et garantir la conformité aux exigences applicables
- renforcer la consultation et la participation des collaborateurs et des parties prenantes.

IV- PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

La présente politique définit un cadre de référence QHSE commun à l'échelle du Groupe, applicable à l'ensemble des filiales. Elle a vocation à structurer et harmoniser les pratiques, sans se substituer aux politiques et dispositifs existants, qui demeurent pleinement applicables.

V- RÉVISION ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

La présente politique fait l'objet d'une révision régulière afin de garantir son alignement avec les évolutions du cadre réglementaire, des standards de gouvernance et des orientations stratégiques du Groupe.

Toute modification significative est soumise à validation par les instances compétentes du Groupe.

IV- APPROBATION DE LA POLITIQUE

La présente politique a été approuvée par le Président du Directoire en date du 30.04.2026

